

Offre d'emploi

Le Département du Territoire de Belfort recrute à temps plein, un(e) :

Médiateur(trice) familial(e) (H/F)

Les personnes devront impérativement être titulaire du diplôme d'État de Médiateur Familial.

Par voie statutaire (assistants socio-éducatifs territoriaux), contractuelle ou selon la législation applicable aux travailleurs handicapés.

Ce poste est soumis aux dispositions de l'article L.133-6 du Code de l'action sociale et des familles et au décret n°2024-643 du 28 juin 2024, qui prévoient que toute personne intervenant dans le champ social et médico-social auprès de mineurs doit solliciter une **attestation d'honorabilité**. Celle-ci devra être fournie avant tout recrutement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation*) jusqu'au **3 mai 2026 inclus**, par courrier à l'attention de :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort
Hôtel du Département
Direction des Relations Humaines
6 place de la Révolution Française
90020 Belfort Cedex

ou par courriel à l'adresse suivante :
candidature@territoiredebelfort.fr

Sous réserve des disponibilités de la collectivité, un jury sera susceptible d'être organisé fin mai 2026.

* pour les titulaires de la fonction publique uniquement

Profil de poste

Médiateur(trice) familial(e) (H/F)

CONTEXTE DU POSTE

Le Département du Territoire de Belfort est un territoire dynamique et innovant permettant de développer des politiques ambitieuses et structurantes au travers du projet de mandat « CAP 2028 » en proximité des habitants.

Animé par des valeurs d'exemplarité, de solidarité, de confiance, de respect, de disponibilité et d'implication, le Département pilote de nombreux projets sur le Territoire afin d'en renforcer son attractivité tant auprès de ses citoyens que de ses agents.

Chef de file de l'action sociale et notamment de la Prévention et de la Protection de l'enfance, le Département décline cette politique au sein du schéma des solidarités pour les années 2022 – 2026. Ainsi, de nombreux projets sont portés au sein de la Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Parentalité, au service des jeunes confiés dans le cadre des mesures de protection de l'enfance, afin d'accompagner leurs projets de vie en s'appuyant sur les compétences parentales (et/ou de l'environnement familial) : ateliers parentalité, développement du parrainage, réflexion sur le statut de l'enfant et du pouvoir agir des jeunes accompagnés, etc.

C'est dans cette dynamique de projets, que la Direction de l'enfance de la famille et de la parentalité recrute un(e) médiateur(trice) familial(e) au sein du Service aide à la parentalité.

Sous l'autorité du responsable du service aide à la parentalité, le/la médiateur(trice) familial(e) contribue à rétablir la communication entre des personnes vivant en situation où le lien familial est fragilisé ou rompu (divorce ou séparation) et à créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords.

Il est également attendu du professionnel de s'engager dans une démarche d'ouverture au regard de la place de la médiation familiale en protection de l'enfance.

MISSIONS PRINCIPALES

- Informer les parents sur les objectifs et les modalités de la médiation familiale au cours d'un entretien préalable.
- Concevoir et organiser des conditions d'accueil permettant d'établir une relation de confiance et un climat favorisant l'affiliation.
- Réaliser la médiation par le soutien à la verbalisation, la reformulation et la clarification des propos, le respect des temps de parole.

- Accompagner les parents dans l'organisation concrète de leurs relations parentales et de la vie des enfants.
- Participer à l'analyse des situations avec l'équipe du pôle parentalité le cas échéant.
- Rédiger les courriers au Juge dans le cadre de la médiation familiale judiciaire.
- Promouvoir la médiation familiale auprès des travailleurs sociaux et des partenaires extérieurs.
- Être force de proposition dans la réflexion sur la place de la médiation familiale comme un outil aussi mobilisé en protection de l'enfance.
- Participer à l'analyse de la pratique avec un intervenant extérieur.
- Faire procéder aux paiements des séances de médiation.
- Possibilité d'être nommé régisseur suppléant.

COMPÉTENCES REQUISES

SAVOIRS :

- Les techniques et connaissances inhérentes au diplôme d'État de Médiateur familial.
- Des connaissances juridiques générales appliquées à la personne, la famille l'autorité parentale.
- Des connaissances en psychologie et en sociologie de la famille.
- Les intervenants dans le domaine médico-social et leurs compétences.

SAVOIR-ÊTRE

- Bon équilibre émotionnel.
- Discrétion et confidentialité.
- Qualités relationnelles du dialogue.
- Sens du travail collaboratif.
- Sens de l'observation.
- Respect, « non jugement » et humilité.
- Esprit créatif.
- Empathie.

SAVOIR-FAIRE :

- Savoir mettre en œuvre les techniques d'entretien.
- Savoir utiliser les techniques de l'écoute active.
- Concevoir et animer une information collective.
- Utiliser les logiciels bureautiques (Word, Excel, PowerPoint), Outlook, Internet Explorer et les logiciels spécifiques de la direction.
- Gérer le secret professionnel.

Le métier requiert le respect des 3 principes déontologiques qui régissent la médiation familiale : neutralité, confidentialité et impartialité.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Disponibilité sur certaines soirées.
- Souhait d'ouverture de la Maison de la Parentalité les samedis matin.

NOS AVANTAGES

- Rémunération statutaire ou selon profil pour les contractuels(elles), avec primes (RIFSEEP) et autres composantes règlementaires de rémunération.
- Temps de travail de 37h10/semaine, 12 jours de RTT (sous réserve des continuités de service, possibilité d'organiser son temps plein sur 4,5 jours par semaine ou 9 jours par quinzaine).
- 25 jours de Congés Payés, Compte Epargne Temps.
- Prise en charge de 75% des abonnements aux réseaux de transports publics.
- Prestations sociales du Comité National d'Action Sociale.
- Participation employeur à la prévoyance et à l'assurance santé.
- Coffre-fort numérique pour la gestion sécurisée de vos documents (paie, etc.).
- Offre de formations innovantes.
- Accompagnement aux concours.

Pourquoi postuler au sein de notre collectivité au service du Territoire du Lion ?

Le Département a une histoire atypique qui ne remonte qu'à 1922, pourtant le Territoire possède une personnalité unique que l'on retrouve dans le caractère de ses habitants, les Terrifortains, autour de valeurs fortes : solidarité, fierté et convivialité.

De plus en plus identifié comme "Territoire du Lion", intrinsèquement lié au célèbre Lion de Bartholdi, notre collectivité se démarque au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté par son titre de plus petit département de France. Malgré sa taille, très peu de destinations ne réunissent en aussi peu de place une telle diversité de paysages et de sites naturels, dont de nombreux avec une gestion départementale comme le site du Malsaucy, lieu emblématique du festival des Eurockéennes.

Cadre de vie attractif, accessible, à taille humaine, territoire d'avenir où l'innovation est une réalité : choisir de s'investir pour le Département, c'est choisir de s'investir aux côtés d'équipes enthousiastes, engagées et volontaires, au service des solidarités territoriales et humaines.

Rejoignez-nous !! (candidature@territoiredebelfort.fr)